

Convention collective chez Coop : l'effet des discounters : le syndicat UNIA applaudit à la nouvelle convention collective de Coop : la menace des hard discounters a facilité l'accord

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1753

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genferei

Les conseillers aux Etats genevois sont élus au rabais

Jean-Daniel Delley (26 octobre 2007)

La gauche rose verte a remporté haut la main les deux sièges genevois au Conseil des Etats. Et cela au premier tour, contrairement à ses homologues vaudois, fribourgeois et neuchâtelois.

Sans vouloir mettre en doute le mérite et les qualités du couple Maury Pasquier - Cramer, il

faut toutefois rappeler un exotisme électoral genevois qui a facilité son succès. Tout comme pour l'élection au Conseil d'Etat, la majorité à atteindre pour être élu au premier tour au Conseil des Etats n'est que de 33% des suffrages valables (DP 1572). Si les deux nouveaux élus ont largement dépassé ce seuil –

49057 voix pour la première, 45419 voix pour le second –, ils ont par contre clairement manqué la majorité absolue – 57169 suffrages. Dans les autres cantons, un tel résultat aurait conduit à un deuxième tour, avec la possibilité d'une issue différente.

Convention collective chez Coop: l'effet des discounters

Le syndicat UNIA applaudit à la nouvelle convention collective de Coop. La menace des hard discounters a facilité l'accord

Albert Tille (25 octobre 2007)

La hausse de la masse salariale sera de 2,5 %, le salaire minimum sera de 3600 francs avec une meilleure progressivité, un effort particulier de rattrapage sera fait en faveur des femmes. Un congé paternité et la prolongation des vacances pour les collaborateurs plus âgés complètent le tableau. La nouvelle convention collective de Coop n'ouvre pas le paradis pour le personnel de la distribution. Mais le syndicat UNIA affiche sa claire satisfaction pour un texte qui représente une avancée significative dans une branche défavorisée. Rappel: aucune négociation de CCT n'est prévue cette année avec la Migros, le régime actuel prévalant jusqu'en 2011, au grand dam d'Unia et sauf

événement majeur tel le rachat de Denner, suivant les modalités prescrites par la Commission de la concurrence.

On pouvait penser que l'arrivée en Suisse de Aldi et Lidl représente une menace pour les salariés. Concurrencés par les nouveaux venus, les grands distributeurs en place auraient pu faire subir à leurs employés la diminution de leurs marges. Et bien, il n'en est rien. Il y a plusieurs explications à la générosité de Coop. La grande entreprise bâloise est fille du mouvement coopératif. Il lui reste quelques miettes de la grande utopie sociale de la fin du XIXe siècle. Aujourd'hui, Coop construit son image sur le développement durable. Pour être bon élève vis-à-vis des consommateurs conscients et

responsables, il faut traiter correctement son personnel.

Au-delà des motivations vertueuses, il y a également un réel calcul économique. Les *hard discounters* allemands ont une sinistre réputation de négriers. Ils prennent, puis ils jettent. Le personnel est soumis à une intense pression productiviste. Il est mis à la porte sans ménagement à la moindre défaillance. Mais le salaire d'embauche est compétitif. Pour éviter le risque d'un exode du personnel appâté par un faible gain initial, Coop joue l'amélioration immédiate et sur le long terme. L'investissement en faveur du personnel est important. Il prouve que, après avoir baissé ses prix pour faire face à la nouvelle concurrence,

l'entreprise a encore des marges suffisantes, voire confortables.

Les nouvelles conditions promises au personnel de Coop ne vont pas améliorer le sort des victimes salariées des *hard*

discounters. La législation suisse sur le travail ne permet pas de combattre leurs méthodes musclées. L'autre moyen de protection est l'extension du champ d'application des conventions collectives. Elle n'est possible

que pour des textes signés entre associations professionnelles et non pour des entreprises individuelles. L'humanisation des conditions de travail de l'ensemble du personnel de vente n'est donc pas pour demain.

Pétrole contre nature

Pour concilier souveraineté nationale et intérêt supranational

Jean-Daniel Delley (28 octobre 2007)

L'Equateur abrite un parc national de près d'un million d'hectares, d'une diversité végétale et animale peu commune. Mais sous ce parc se trouve l'une des plus importantes réserves de pétrole du pays, estimée à 960 millions de barils. Le président nouvellement élu Rafael Correa a repris une idée des organisations de protection de l'environnement: renoncer à exploiter ce champ pétrolifère contre un dédommagement versé par les pays industrialisés, des entreprises et même des particuliers, qui reconnaîtraient de ce fait leur dette écologique à l'égard du

pays.

L'Equateur demande la moitié de la valeur du pétrole non exploité et entend utiliser les recettes exclusivement pour des projets sociaux et environnementaux. L'idée permettrait de réaliser trois objectifs: sauvegarder le cadre de vie des populations indigènes résidant dans le parc, protéger l'exceptionnelle diversité biologique de cette région et contribuer concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique.

La Suisse verse d'importants subsides à ses agriculteurs au

titre de la protection de l'environnement et des paysages. La proposition équatorienne relève de la même logique. Reste à savoir si et combien la communauté internationale est prête à payer. D'ailleurs le montant exigé et les modalités de paiement ne convainquent pas: qui peut garantir que les successeurs du président Correa manifesteront la même sagesse? Une rente annuelle, équivalente au bénéfice que l'exploitation pétrolière aurait rapporté chaque année, serait préférable.
